

# Commune de ROPPE

## AVIS DE PUBLICITE

La Commune de ROPPE bénéficie d'une subvention du volet forestier du plan « France Relance » pour la reconstitution de peuplements forestiers sinistrés sur sa forêt communale, pour un montant total de travaux estimé à 36 164.88 € HT.

Ces travaux consistent en la plantation d'une surface de 5.57 ha répartie sur 5 îlots et constituée des essences suivantes : Cèdres de l'Atlas, Aulnes glutineux, Pins sylvestres, Peupliers clonaux, Aulnes à feuilles en cœur, Pins maritimes.

Les travaux sont prévus pour la campagne de plantation du 01/04/2022 au 31/12/2023.

Pour la réalisation de ces travaux, la commune recherche donc un Assistant Technique à Donneur d'Ordre (ATDO), gestionnaire forestier professionnel au sens de l'article D314-3 du Code forestier ou agréé par le CNEFAF expert forestier.

Date limite de réception des offres : le 18/05/2022

Devis à adresser à la commune de ROPPE

Adresse postale : Mairie de Roppe, 33 Avenue du Général de Gaulle, 90380 ROPPE

Mail : [mairie.roppe@wanadoo.fr](mailto:mairie.roppe@wanadoo.fr)

Roppe le 27 avril 2022

Le Maire

ROUSSEAU Jean-François

